



**INSTITUT POUR LA GOUVERNANCE ET
L'EDUCATION ELECTORALE « I.G.E »**
ONG d'Education Civique et Electorale
Coordination provinciale du Sud-Kivu
Tel : +243 999 54 23 23
+243 85 1 69 22 11
E.mail : patrice.lwabaguma@gmail.com
igesk@gmail.com

**RAPPORT DE RECOLTE DES ABUS DES ENTREPRISES MINIERES CHINOISES
DANS LE TERRITOIRE DE MWENGA ET DE SHABUNDA AU SUD-KIVU**



Avril 2024

INTRODUCTION	p. 3
I.CONTEXTE ET JUSTIFICATION	p. 3
Objectifs	p. 6
a. Objectif général	p. 6
b. Objectifs spécifiques	p. 6
Composition de l'équipe	p. 6
Durée et lieu de la mission	p. 7
Méthodologie	p. 7
a. Phase préparatoire	p. 7
b. Phase opérationnelle	p. 8
II.DE LA RECOLTE PROPREMENT DIT	p. 9
A. De la récolte dans le territoire de Mwenga	p. 9
1. Site de Lugushwa	p. 9
2. Site de Kitumba	p. 9
3. Site de Mbelekelo	p. 10
4. Site de Mitobo	p. 12
5. Site de Kaboge	p. 13
6. Site de Kibe	p. 14
B. De la récolte des données dans le territoire de Shabunda	p. 16
7. Site de Kiziba	
8. Site de Kitind	
III. SUCCESS STORY	p. 18
IV. LECONS TIREES	p. 19
CONCLUSION	p. 19

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Province du Sud-Kivu a défrayé la chronique par le débat sur son secteur minier caractérisé par les activités minières illicites. Cette situation n'a pas laissé indifférente l'autorité provinciale qui a pris une mesure suspendant les activités de six entreprises minières essentiellement à capitaux chinois et leurs coopératives partenaires dans le territoire de Mwenga. Il s'agit des sociétés ORC (Société Oriental Ressource Congo) à Kaboge, Mitobo et à Kitutu vers Bakongo, de la Société Yellow Water Ressource SARL à Mitobo, de la Société Congo BLUANT Minerals, CBM en partenariat avec la coopérative COMIBI (Coopérative Minière de BINGILIBAZALA) à Kitumba, de la Société New Continent Mineral, NCM SARL en partenariat avec la coopérative MUNGU NI JIBU à Mbelekelo, et d'autres sociétés chinoises sont : à Kibindibindi, Nyamibungu, Musale, à partir de pont Elila et Lugushwa. Il est à noter que dans tous les sites exploités par ces sociétés Chinoises, il y a la présence des militaires FARDC, sauf les sites de la Société BM GLOBAL BUSINESS de Mbelekelo où il y a seulement la Police des Mines et Hydrocarbures.

Ces entreprises sont reprochées de procéder à l'exploitation minière de manière illicite et illégale. Cette décision saluée par l'Institut pour la Gouvernance et éducation électorale et le Groupe thématique mines de la Société Civile comme salutare, a pourtant fait l'objet d'une forte opposition de la ministre nationale des mines demandant à son collègue de l'intérieur de demander au gouverneur de rapporter sa décision.

Dans cet arrêté n°21/081/GP/SK du 20 Août 2021 portant mesure de suspension des activités de certaines entreprises minières et leurs coopératives partenaires exerçant dans le territoire de Mwenga, l'autorité provinciale motivait sa décision entre autres par le non-respect et le dépassement du délai du moratoire de trois mois accordé aux opérateurs miniers de Mwenga de se mettre en ordre avec l'Etat.

Outre ce non-respect et ce dépassement du délai, l'autorité provinciale faisait également allusion aux multiples dénonciations des services étatiques sur les abus commis par certaines entreprises minières, les résultats des missions effectuées sur place contenus dans des rapports y afférents ainsi que la difficulté des services étatiques habilités à œuvrer dans les sites à bien remplir leurs missions suite à la limitation d'accès par ces entreprises et les coopératives minières partenaires aux sites exploités.

A travers une descente effectuée par l'IGE¹ à travers son service technique, Institut pour la Gouvernance et éducation électorale, en collaboration avec le Groupe Thématiques Mines de la société civile du Sud-Kivu dans la période du 3 au 12 novembre dans différents sites affectés, l'attention a été portée sur la vérification de l'application de la mesure de l'autorité provinciale et la récolte les abus que ces entreprises ont imposés à la communauté. Outre les suspicions actuelles sur la reprises de leur travail à travers une version mitigée, les uns disant que les activités ont repris, les autres affirmant qu'elles ont bel et bien cessé et les groupes électrogènes qu'ils allument c'est dans le cadre de la maintenance de leurs matériels et non dans le cadre du captage des eaux, les dégâts et problèmes majeurs subsistent à la charge de ces entreprises chinoises dans la communauté et au pays, à savoir :

- Le pillage de ressources minérales et de l'écosystème aquatique et botanique avec l'usage des dragues avec des produits chimiques tels que le mercure et la cyanure en complicité avec certaines autorités politiques (du niveau national et provincial) et certaines autorités coutumières en violation du code minier ;
- La destruction catastrophique des biens des communautés tels que champs, rivières et sentiers sans ou alors avec une indemnisation dérisoire fixée unilatéralement par les chinois. La conséquence directe en est la crise économique empêchant l'accès aux denrées alimentaires de première nécessité car la destruction des palmistes qui

produisait l'huile de palme à exporter, a été sabotée, provoquant ainsi le chômage des agriculteurs ;

- Violations des droits de propriété des communautés : ces entreprises utilisent la violence, comme mode de réponse aux revendications communautaires car elles sont hyper sécurisées par l'armée loyaliste, les FARDC qui n'hésitent pas à tabasser ceux qui osent hausser leurs tons ;
- Les leaders des communautés locales n'ont pas d'espace libre d'expression car les chefs locaux sont déjà achetés et les mettent en prison pour chaque action revendicative ;
- Les tortures, coups et blessures envers la paisible population. Le cas le plus récent est celui d'un motocycliste qui a osé s'approcher de leur site d'exploitation à Mela, et qui a pris une photo. Un militaire des FARDC commis à la protection des chinois l'a poignardé sur le champ en date du 4 novembre 2021. Pour l'instant, la victime est encore allitée au niveau de l'hôpital général de référence de Kitutu ;
- Des marches populaires ont été organisés au courant de ce début novembre par les communautés Lega respectivement à Kamituga et à Kitutu, deux centres urbano-rurales de la chefferie de Wamuzimu, qui est assujettie par la présence irrégulière de ces entreprises chinoises pour dire non à leur exploitation frauduleuse et meurtrière. Ces manifestations montrent que la confiance entre les dirigeants et les dirigés a fortement baissé et il y a risque que les jeunes s'organisent autrement et violemment au point de compromettre la paix dans la zone si une fois ils intéressent les groupes armés. L'acte le plus récent est cette fusillade du dimanche 7 novembre à Kaboge sur un jeune dont on suppose appartenant à un groupe armé inconnu, qui a reçu 7 balles de la part d'un militaire qui protégeait les chinois et n'a pas succombé. Il est arrivé devant le tireur, lui a ravi l'arme et l'a tabassé en lui prévenant d'un retour en force de son groupe armé non autrement identifié ;
- La persistance de la présence des militaires visibles sur terrain lors du retour des chinois avec une escorte militarisée dans la zone ;
- Les produits miniers récoltés ne suivent et ne respectent pas le processus de traçabilité des minerais de la RDC, qualifiés jadis comme étant minerais du sang d'autant plus qu'aujourd'hui encore les militaires sont visibles dans l'exploitation avec les chinois et les quantités produites ainsi que leur destination ne sont pas connues par les services étatiques habiletés, d'où il y a risque que cela rebondisse encore.



Au regard de ce sombre tableau, l'institut pour la Gouvernance et éducation électorale avec le Groupe thématique mines et hydrocarbures de la Société Civile du Sud-Kivu envisage

d'effectuer une mission de collecte des données sur les abus commis par ces entreprises et d'évaluation de la situation sur terrain au niveau de toutes les mines tenues par les entreprises dont les activités ont été frappées par la mesure de l'autorité provinciale dans les territoires de Mwenga et Shabunda.

Objectifs

a. Objectif général

- Contribuer au rétablissement de la paix et la cohésion sociale dans la province du Sud-Kivu.

b. Objectifs spécifiques

- ✓ Monitorer sur le niveau d'application sur terrain de la mesure de suspension des activités par les entreprises concernées ;
- ✓ Evaluer et documenter tous les abus commis par ces entreprises dans les communautés locales ;
- ✓ Accompagner les communautés riveraines à s'exprimer librement et de manière indépendante sur les violations subies.

Composition de l'équipe

L'équipe a été composée 4 personnes dont deux membres du l'Institut pour la Gouvernance et Education électorale I.G.E. en sigle et deux membres de la société civile du Groupe thématique Mines GTT Mine en sigle.

Durée et lieu de la mission

Cette mission a été réalisée pendant 16 jours soit du 3 au 18 novembre 2021 dans les sites de Kibe, Kaboge, Kitutu, Mitobo, Sugulu, Bakongo, Mbelekelo, Kitumba et Lugushwa concernant le territoire de Mwenga pendant qu'il l'a été à Kiziba et à Kitindi pour le territoire de Shabunda.

Méthodologie de la mission

Cette mission s'est déroulé en deux phases dont celle relative à la préparation des documents pédagogiques et celle opérationnelle.

a. Phase préparatoire

La première phase qui est celle préparatoire consiste à l'élaboration de ces termes de référence et la constitution de toute la documentation relative au dossier. Pendant ce temps, les réunions préparatoires ont été tenues par l'équipe de mission. Par la suite, après la tenue les réunions techniques d'harmonisation, des points de vue entre les missionnaires sur les modalités de son opérationnalisation avant, pendant comme après et le rapportage, ont été données. Une répartition des tâches entre les missionnaires pour la matérialisation de la tenue de la mission, a été également dressé.

Enfin, un questionnaire a été conçu par l'équipe afin de faciliter les échanges dans les différents sites dont le sommaire ci-après :

1. Avez-vous connu la présence d'une entreprise minière dans votre contrée ?
2. C'est quoi le nom de cette entreprise minière et quelle est sa coopérative partenaire ?
3. Où est-ce que cette entreprise minière et sa coopérative partenaire travaillait ?
4. Qui travaillait dans cet espace avant l'arrivée de cette entreprise ?
5. Savez-vous si ladite entreprise avait acquis formellement cet espace ou si c'est une ZEA ?
6. A son arrivée, l'entreprise minière et sa coopérative partenaire avaient-elles consulté les publics et leur parler de leur projet avant de commencer les travaux ?
7. Quelles sont les conséquences négatives que les activités de cette entreprise et sa coopérative partenaire ont entraînées sur la vie des communautés locales ?

8. Quelles sont également les conséquences positives de la présence de cette entreprise dans votre milieu ?
9. Que pensez-vous de la mesure prise par le Gouverneur de Province portant suspension des activités de cette entreprise et sa coopérative partenaire dans votre milieu ?
10. Que pouvez-vous recommander aux autorités compétentes comme préalables avant la levée de cette mesure ?
11. Avez-vous un autre commentaire libre à faire par rapport à situation du secteur minier dans votre milieu ?

b. Phase opérationnelle

Etant prévue pour un quatre 16 jours, cette mission a connu deux moments forts dont le premier axé sur l'effectivité du voyage de Bukavu à Kitindi-Kiziba-Kitumba et Lugushwa, le second de Bukavu à Mbelekelo-Bakongo-Sugulu-Mitobo-Kaboge et Kibe en passant par Kamituga et Kitutu. Une réunion a été tenue entre l'équipe de mission et les points focaux sur place afin de planifier l'activité sur terrain. Cette planification a consisté au partage des objectifs de la descente, en l'identification des participants aux focus group, la facilitation de leur contact et la préparation du cadre de la rencontre.

Ensuite, il a été procédé à la rencontre en focus group de plusieurs couches sociales notamment les autorités locales, les responsables locaux des entreprises et coopératives, le cas échéant, la société civile locale ainsi que les leaders communautaires locaux.

Pour le 1^{er} axe, au total 51 personnes ont participé aux 8 focus group tenues dont XXX hommes et femmes réparties à savoir 21 personnes dont 16 hommes et 5 femmes pour le focus group de Kibe tenu en date du 9 novembre 2021, 15 personnes dont 4 femmes et 11 hommes pour le focus group de Kaboge en date du 11 novembre 2021, 15 personnes dont 3 femmes et 12 hommes pour le focus group de Mitobo en date du 13 novembre 2021, 15 personnes dont 1 femme et 11 hommes pour le focus group de Mbelekelo en date du 15 novembre 2021, ...

Dans chaque axe, une équipe mixte composée d'une personne du RIO et d'une personne de la société civile, a collecté les données.

Les échanges ont porté essentiellement sur le niveau d'application de la mesure portant suspension des activités de ces entreprises dans la région et sur les abus commis par les entreprises chinoises dans la communauté.

II. DE LA RECOLTE PROPREMENT DIT

La récolte a concerné deux territoires notamment celui de Mwenga et celui de Shabunda. Comme dit ci-haut, les questions posées ont consisté à l'existence de l'entreprise, son nom, son mode opératoire, travaille-t-il avec une coopérative ou non, l'historique minière du site, les conséquences négatives et positives de l'exploitation, le niveau d'application de la mesure prise par le gouverneur et les recommandations.

A. DE LA RECOLTE DANS LE TERRITOIRE DE MWENGA

Dans le territoire de Mwenga, considérant sa vulnérabilité suite aux préjudices subis par l'exploitation minière des entreprises chinoises, 6 focus group y ont été tenus contrairement à Shabunda où seulement 2 ont été organisés.

1. Site de LUGUSHWA

A Lugushwa, à travers les informations récoltées il est ressorti que ce centre est reconnu comme étant un grand site minier à travers le monde, c'est pourquoi l'idée de la population ne se limite pas aux questions chinoises mais à tous les investisseurs qui aimeraient aller y faire l'exploitation minière. En ce qui concerne les abus commis les entreprises chinoises. Ces dernières ont trompé la population à travers la coopérative "MUNGU NI JIBU".

D'autres abus les plus rapportés d'ailleurs ici sont ceux commis par les éléments de la Police des Mines affectés par leur hiérarchie pour assurer la sécurité de la concession de Banro Congo à travers sa filiale locale de Lugushwa Mining Corporation. Ces derniers alimentent les activités d'exploitation clandestine dans les sites fortement minéralisés qu'ils sécurisent et tracassent comme ils veulent les exploitants artisanaux.

Outre les cas d'escroquerie rapportés, il y a également des cas de tueries qui sont rapportés et qui sont déjà au nombre de 5 dont un militaire, deux policiers et deux civils.

2. Site de KITUMBA

A Kitumba dans le groupement de Bangili Bazala, chefferie des Wamuzimu en territoire de Mwenga, les chinois ont exploité de l'or dans la rivière Elila et ont commis beaucoup d'abus à l'égard de la population. Comme à Kiziba, dans le territoire de Shabunda, il y a eu une destruction méchante des champs qui contenaient les cultures lors de traçage de la route qui mène vers leurs camps où ils ont stocké leurs engins pour l'exploitation.

La population a monté que tout est arrangé au niveau de Kinshasa. Toutes les conventions ont été faites à l'absence de la communauté locale. A l'arrivée des chinois, il y a eu des délégations mais malheureusement aucun chinois ne faisait pas parti de la délégation, c'étaient les natifs du terroir qui ont parlé au nom des chinois. Ces derniers ont utilisé les militaires de la FARDC² pour la sécurité de leur camp et ont fait la loi ; la population s'est retrouvée insécurisée du fait que quand elle voulait réclamer, elle était taxée de Mai-Mai³, de voleur par les militaires.

Grâce à l'arrêt du gouverneur de province, les militaires ont quitté le site et ce sont les policiers qui font la garde et quelques agents qui sont restés. A part la situation des chinois, la population de Kitumba est victime aussi de l'élargissement de la réserve nationale d'Itombwe.

3. Site de MBELEKELO

Un focus group a été organisé dans la localité TUKENGA au quartier Mbelekelo à l'Eglise 5^e CELPA dans le groupement de BAKUTE à une dizaine de kilomètres de Kitutu sur la route qui mène vers Lugushwa.

Dans cette contrée où se pratiquait une exploitation minière rudimentaire le long de la rivière Elila, l'entreprise BM GLOBAL BUSINESS est venue s'installer pour travailler en collaboration avec la coopérative « MUNGU NI JIBU ». L'entreprise chinoise y est venue en position de force avec une équipe de militaire pour venir l'installer d'après les informations reçues. Personne ne pouvait leur demander des documents de fonctionnement, peut-être seule la chefferie était au courant. A ce problème de communication s'ajoute la difficulté de concilier les deux langages, celle des chinois et celle de la population locale pour ne fut ce que demander aux chinois les raisons de leur présence.

A son arrivée, aucune consultation du publique n'a été organisée. Le cahier de charge qui existe se trouve au niveau de la chefferie et la communauté n'en est pas informée.

Des conséquences néfastes de leur présence sont notamment :

- Le passage forcé de leurs engins dans les parcelles des particuliers entraînant leur destruction ;
- L'extorsion ou expropriation des champs sans indemnisation ni concertation avec le propriétaire pour fixer le prix ;
- Le trafic d'influence à travers l'utilisation des militaires qui intimident tout exploitant qui veut accéder à leur site ou tenter de ramasser du sable aurifère ;
- Le fait de déféquer dans la rivière Elila car n'ayant pas de toilette dans leur campement. Ce phénomène étant à la base d'un problème d'hygiène criant et des maladies

² Forces Armées de la République Démocratique du Congo

³ Un surnom accordé aux milices rebelles

hydriques que la population en aval a affichées. Il y a eu une recrudescence des cas de choléra à l'Hôpital Général de référence de Kitutu.

- L'usage du mercure et du cyanure utilisé, dont les résidus sont jetés dans la rivière Elila éliminent les poissons et les rendent impropres à la consommation mais face à la faim, les populations continuent à en manger sans s'inquiéter des conséquences futures sur leur santé. Un témoin sur place a déclaré que son père a attrapé de la tuberculose suite à la consommation de cette eau car l'exploitation là-bas se fait aussi par drague ;
- Avant la présence des militaires dans cette contrée, les gens circulaient librement mais désormais les mouvements sont limités vers 18 heures. Dans le cas contraire, ce sont des tracasseries, des bastonnades et autres formes d'arrestations arbitraires. Pour de cas ou des litiges entre les civils et concernant les affaires foncières, ce sont les militaires à la garde des chinois qui s'en occupent. Cependant, depuis la mesure de suspension décrétée par le gouverneur, une petite considération renaît envers les populations. Cela n'a pas empêché fort malheureusement à un militaire de donner un coup mortel à la baïonnette à un civil motard qui a tenté de capturer une photo sur la drague des chinois à Mela sur la rivière Elila en date du 1^{er} novembre 2021. La victime a été transférée pour des soins à l'hôpital général de Kitutu.

S'il faut parler des conséquences positives, rien n'a été signalé dans ce sens. Par ailleurs, concernant l'arrêté du gouverneur, un ouvrier congolais des chinois, présent dans la rencontre, a avoué que son contrat de travail est suspendu, qu'ils ont été renvoyés temporairement à la maison. Pendant ce temps, il avoue que les chinois présents sur le lieu n'exploitent plus de l'or mais continuent à mener de petits travaux, cassent des pierres pour en faire du ciment et pêchent les poissons pour leur alimentation dans la rivière Elila.

C'est pourquoi, trois grandes recommandations ont été formulées, à savoir :

- Pas de campement privé pour les chinois, qu'ils entrent dans la cité ;
- Avant toute exploitation, une concertation préalable s'impose ;
- Le recrutement local privilégié dans l'entreprise ;
- La réparation des préjudices subies est un droit qui doit être honoré.

4. Site de MITOBO

Tout d'abord, il convient de reconnaître que c'est seulement à Mitobo-centre et à Mawe 1 que la présence des chinois s'est manifestée le long de la rivière Zalya. Il s'agit de l'entreprise Congo Oriental Ressource mais qui ne travaille pas avec une coopérative, un phénomène sui generis par rapport aux autres entreprises chinoises qui utilisent des coopératives et exploitent sous le label de l'exploitation artisanale.

S'agit-il d'une zone d'exploitation artisanale ou une concession ? Tout ce que l'on sait dans la région est que cet espace est une concession abandonnée depuis 1960 et que c'est la société Banro qui se prévaut de détention de titre à tous ces endroits, ont clarifié les participants. D'après d'autres sources, la société Banro aurait signé un protocole d'accord avec la société ORC pour lui permettre de travailler dans ces sites.

A l'arrivée des chinois, ils se sont fait accompagnés des militaires et se sont installés massivement dans les enceintes de l'EP MITOBO. Avec l'aide du curé de la paroisse, la population les a chassés de cette école qu'ils avaient déjà envahie pour campement.

En termes de conséquences, ce sont celles négatives qui font échos. Il s'agit entre autres de :

- La destruction des champs nuit et jour ;
- Réclamation sans issu avec un prix imposé et pendant qu'ils sont gardés par les militaires en pleine négociation ;
- La carence d'huile, de manioc et d'arachides manifeste dans le milieu ;
- La pollution de l'eau par l'utilisation du mercure et du cyanure ;

- La crise économique engendrée par ces destructions a causé la malnutrition sévère ;
- Une main d'œuvre importée ;
- Destruction du pont en liane par les chinois sur la rivière Zalya à Mitobo-centre sans le remplacer.

Tout ce décor ci-haut montre qu'en termes de conséquence positive, c'est zéro qu'il faut noter. Par ailleurs, concernant la mesure du gouverneur, ils sont entrain de puiser de l'eau dans les puits et continuent à assurer des travaux de chantier à Ngoyi. Seulement, il sied de signaler, et ce qui est inquiétant d'ailleurs, qu'un convoi de militaires, tout un camion rempli de militaires a été aperçu de passage accompagné des chinois en date du 4 novembre 2021.

Alors au vu de ce qui se passe à Mitobo, telles sont les recommandations formulées ci-dessous :

- Indemniser d'abord les communautés qui ont subis des frustrations liées à la destruction de nos champs et autres ;
- Consulter les communautés et leurs cahiers de charge selon le code minier à élaborer avec l'aide des experts de la société civile sur place,
- Construire notre pont en liane qu'ils ont détruit.

Le souhait majeur de la communauté est que cette entreprise lui laisse la terre de ses ancêtres. Avant la levée de cette suspension, que les militaires soient remplacés par la police de mines et que la législation minière soit respectée !

5. Site de KABOGE

L'entreprise chinoise qui est reconnu œuvrer à Kaboge est ORC (Oriental Ressource of Congo). Elle travaille le long de la rivière Zalya où à l'époque seuls les exploitants artisanaux alluvionnaires travaillaient jusque-là. Malgré la demande de la communauté, elle n'a jamais accédé aux documents de l'entreprise et de l'autre côté rien n'a été brandi. D'après les rumeurs, le périmètre exploité par les chinois relève du PR 37 de la société Banro alors que depuis l'indépendance du Congo, cet espace était constitué des champs des populations où Maïs, manioc, palmiers, étangs piscicoles pouvaient être visibles.

Pour son installation dans le site, ORC a dû organisé un meeting deux fois à LIMANGA et ils ont été refoulés. Pour la 3^e fois, ils sont arrivés avec le chef de groupement, ils ont encore été refoulés par la population. Mais pour la 4^e fois, ils sont venus avec une forte délégation provinciale en date du 20 septembre 2020 composée du Dircab du gouverneur, le SECAD de la chefferie, le conseiller de la chefferie, le coordonnateur du bureau d'étude de la chefferie, le petit frère du gouverneur en fonction, le chef de poste de l'ANR/Kamituga, le chef de la DGM/Kamituga, le chef de Bureau SAEMAPE/Kamituga, le chef de Bureau Mines/Kamituga, Le Dircab du Ministre provincial des mines, le représentant Banro chargé des relations avec les partenaires et le chef de groupement Banakyungu devant toutes les couches de la population à l'EP Kaboge pour convaincre la population et cette dernière a cédé par influence !

Malgré cet engouement des autorités à l'installation officielle de l'entreprise devant la population, celle-dernière n'a pas été recrutée au sein de l'entreprise.

Plusieurs conséquences négatives étaient résulté de cette nouvelle collaboration. Une première victime de ce partenariat a été Mr BABINGWA PENGE KAMPAKE qui a été poignardé par les militaires pour servir de leçon et d'avertissement aux autres. D'autres s'en sont suivis comme la destruction des champs, des étangs piscicoles, des forêts et la crise économique qui met aux prises même les études des enfants.

Concernant la continuité des travaux ou pas, ils ont travaillé 2 jours nuit et jour après la décision du gouverneur et puis ils ont arrêté.

S'il faut parler de l'aspect positif de la présence des entreprises dans le site, il n'y en a pas à part la maltraitance des communautés, d'où les recommandations suivantes :

- Le respect des lois relatives à l'exploitation minière ;
- Le châtement des complices des chinois s'impose selon la justice ;

- Le déguerpissement des chinois pour les remplacer avec une société minière d'une autre nationalité.

Enfin, il y a lieu de signaler que dans ce site, il a été conclu sur un cahier des charges des communautés où sur les 13 propositions fournies, seules 5 ont été acceptées par l'entreprise et n'ont jamais été respectées. C'est le site où un propriétaire terrien a été spoliés de ses 20 champs détruits et a tout perdu d'une valeur de 45 têtents d'or soit 31500\$US.

6. Site de KIBE

A Kibe, aucune entreprise chinoise n'y a fonctionné. Les chinois y ont connu une résistance farouche, ce qui ne leur a pas permis de s'imposer. Ils ont essuyé des jets de pierres de la part de la population face à cette tentative de s'installer. Cela n'empêche pas pourtant à la communauté de subir les conséquences néfastes de l'exploitation de l'entreprise ORC installée à plus de 3 km dans le site voisin de Kaboge car sur place c'est encore l'exploitation artisanale des enfants du terroir qui s'applique. S

Sur le plan positif, l'entreprise a quand même travaillé avec les locaux bien qu'ailleurs.

Un trafic d'influence a quand même été utilisé car la présidente de la coopérative LUTONDE a été transférée à Bukavu et placée en résidence surveillée pendant 2 semaines par le Général de 33^e région militaire. D'où comme recommandations, si l'entreprise chinoise préfère travailler à Kibe, elle doit assurer une consultation préalable avec les communautés, être sensible au genre et ne plus apporter des militaires dans les sites miniers.

Photos reflétant la nature du relief transformé par les interventions des entreprises chinoises



Perte en vie humaine à cause des produits chimiques utilisées polluant les eaux



B. DE LA RECOLTE DES DONNES DANS LE TERRITOIRE DE SHABUNDA

7. Site de KIZIBA

Kiziba est le site ayant connu les activités d'exploitation minière par l'entreprise chinoise Congo Bluant Mineral dans le groupement des Ikama-Kasanza, chefferie des Wakabango 1^{er} en territoire de Shabunda. Ce village est situé à la limite d'avec la chefferie des Wamuzimu en territoire de Mwenga et compte sur le plan administratif quatre chefs de village.

L'un d'entre les chefs des villages est également le Président du Conseil de la Coopérative Minière des Bitambi, COMIBI en sigle, partenaire de la société Congo Bluant Mineral localement et à Kitumba. Selon les membres de la communauté locale, ils ont reconnu avoir été consultés à l'arrivée de la Société et les conventions suivantes ont été prises entre celle-ci et la communauté locale :

- Les chinois vont travailler dans la rivière Elila et la population va leur donner le passage à partir de la route nationale 2 jusqu'à la rivière Elila ;
- Avant l'exploration, les gens dont leurs champs et étang piscicoles seront détruits par le traçage de la route seront indemnisés ;
- Le respect de toutes les étapes relatives à la négociation et à la signature du cahier de charges conclu avec la population à travers notamment : (construction des écoles, des hôpitaux, adduction d'eau et réhabilitation des puits d'eau) ;
- Réhabilitation de la route nationale 2 de Kitumba à Kiziba et construction du point métallique sur la rivière Lwino.

« *Chose promise mais jamais réalisée* » les chinois ont commencé les travaux d'exploitation sans respecter leur convention. Ce non-respect a été considéré comme un premier abus commis par les chinois à l'égard de la population de Kiziba.

Sur un autre chapitre, l'entreprise avait parlé qu'elle était encore dans la phase d'exploration alors qu'elle commençait déjà avec l'exploitation à l'aide d'une main d'œuvre essentiellement importée à partir de Bukavu.

Un autre élément important à considérer est le fait que l'entreprise ne respecte pas le prescrit du contenu local car, tout ce que ses agents consomment vient de Bukavu et cela avec comme conséquence, la non circulation monétaire dans le village et le faible niveau d'écoulement des marchandises des paisibles citoyens.

Selon les informations reçues à travers les membres des communautés locales, la chute de Kamwanga serait également détruite dans cette phase dite d'exploration. Nous envisageons descendre sur le lieu pour examiner la véracité de ces informations.

En termes de réalisation, il sied de noter que le centre de sante de Kiziba dont la réhabilitation a commencé, ne l'a été qu'en partie et en brique à dobe et zéro équipement.

Ces derniers ont utilisé les militaires pour assurer leur garde alors que ces derniers ne sont pas éligibles dans les activités minières. En cas de réclamation, ces militaires n'hésitent pas un seul instant de tabasser les paisibles citoyens et tout cela se fait sous la barbe des autorités locales. Les femmes ont été à la merci de l'immoralité en car ayant subi des attouchements aux organes génitaux dont les seins aux vues de tout le monde.

8. Site de KITINDI

Kitindi en soi n'a pas encore connu l'exploitation minière d'une quelconque entreprise chinoise mais sa population est victime indirectement des abus commis par Congo Bluant Mineral, CBM qui est une entreprise à capital chinois qui exploite à Kiziba, village situé à seulement 39km de Kitindi dans le même groupement et la même chefferie des Wakabango 1^{er} en territoire de Shabunda.

Etant née des cendres de la Société Regal Mining, cette entreprise a changé unilatéralement le contrat de partenariat avec la Société avec laquelle elle sous traitait les services de gardiennage

qui était autrefois ESWI en changeant celle-ci avec la société SOFAS qui malheureusement n'offre pas les opportunités d'emplois aux membres de la communauté locale.

Il importe de rappeler ici que la destination finale de la société Regal est les sites miniers de Ngoy et Temutemu dans la chefferie des Wakabango 1^{er} où elle aurait déjà des Permis de Recherche.

Cependant, il sied également de noter selon les révélations recueillies sur terrain que les habitants de cette contrée jusque-là n'ont pas encore bénéficié de l'exploitation minière de Kiziba en termes de rétrocession à la chefferie encore moins projets de développement communautaire local pourtant promis par la Société à son arrivée en terme de réhabilitation de la route jusqu'à Kitindi.

Cette situation est venue compliquer les choses du fait que les leaders entêtent les chinois en organisant les rencontres avec les représentants des entreprises chinoises et autres, en concluant ou en prenant les décisions au niveau de Bukavu sans associer ceux qui sont sur place où l'exploitation doit se faire. En plus de cela les chefs coutumiers font la même chose, c'est la population qui est victime car ces derniers perçoivent de l'argent à leurs noms. Les procédures vis-à-vis de l'exploitation ne sont pas respectées.

Selon les informations recueillies sur terrain, une délégation était descendue sur place à Kitindi en 2019 au motif d'être envoyée par la présidence pour accompagner la population dans l'élaboration d'un cahier de charges alors qu'ils étaient venus pour le compte des chinois. Cette situation a fait que la population a perdu confiance avec tout le monde et pour regagner leur confiance tout doit commencer à la base avant d'aller à Kinshasa.

Pour terminer les participants ont révélé la présence des sujets français à Kikungu, village situé à 11km de Kitindi et qui avaient déjà commencé les activités d'ouvrir une route vers un site minier mais qu'ils ont presque abandonnée par la suite sans avoir même payé tous ceux qu'ils employaient dans ces travaux.

Ils ont montré également par la suite et pour conclure que les mines sont à Kitindi et non à Bukavu ni à Kinshasa ; d'où la nécessité que tout commence à la base. A part ce qui précède, la situation de l'exploitation Banro à Namoya reste une grande préoccupation car l'exploitation se fait à Shabunda dans la chefferie Wakabango alors que toute l'administration est gérée à Namoya. En fin de compte la population ne bénéficie de rien en terme de contribution au développement local.

III. SUCCES STORY

En dépit de ce sombre tableau présenté pour le territoire de Mwenga, qui a connu beaucoup d'abus de la part des entreprises chinoises, certains points méritent d'être retenus comme histoires de succès. Il s'agit de la mesure du gouverneur du Sud-Kivu suspendant les activités des entreprises chinoises qui a conduit les militaires commis à leur garde à être moins arrogants et à cesser le couvre-feu illégal et les tracasseries vespérales et nocturnes contre le paisible citoyen.

Aussi, à Kiziba, il y a eu une concertation préalable de la communauté contrairement à d'autres sites avant de débiter les activités et la présence d'un cahier des charges à Kaboge. Malgré la présence du cahier des charges là-bas, il n'y a pas eu de concertation préalable et sur les 13 propositions de la communauté, seules 5 ont été retenues mais n'ont jamais été réalisées.

IV. LECONS TIREES

En termes de leçon tirée, on peut retenir deux choses :

- Ne jamais faire confiance aveugle aux autorités car ces derniers sont à mesure de détourner l'attention de la population de son vrai n'étant pas les principales victimes ;
- Depuis la mesure de suspension des activités des entreprises chinoises, plusieurs délégations sont descendues sur terrain dont certains députés. Cependant, il ne faut pas

oublier que les députés sont choisis par la population mais payés par le gouvernement, d'où il convient d'être prudent face à ces gens qui ont les deux pieds de chaque côté ;

- Associer les victimes et la communauté dans l'identification des abus qu'ils ont subi est plus légitimant.

CONCLUSION

La mission de descente de récolte des abus commis par les entreprises minières chinoises dans les territoires de Mwenga et de Shabunda a été plus qu'un miroir d'autant plus qu'elle a permis de rapprocher les rapports des faits à travers l'expression des témoins directs. Certes qu'à certains endroits, les préjudices n'ont pas été vécus de la même manière, cela a été fonction plus de l'activisme de l'entreprise. C'est pourquoi, il y a eu des couloirs très affectés contrairement à d'autres. D'une manière générale, la communauté n'est pas prête de poursuivre la cohabitation avec les chinois avant que la question d'indemnisation soit réglée. Par conséquent, un travail méticuleux d'identification des victimes et de détermination de la valeur de leurs biens perdus. D'où une attention particulière accordée à cette question permettrait aux autorités d'éviter une dislocation de la cohésion, une résurgence de l'insécurité car les militaires accompagnent malheureusement les chinois dans leur bésogne et cela risque d'être mal interprété par les groupes armés locaux qui prétendent toujours protéger les intérêts de la communauté locale.

Par ailleurs, il sied de mentionner que dans la communauté riveraine où œuvrent ces entreprises, les infrastructures sont lamentables et critiques, particulièrement les infrastructures routières. Quelques photos en sont la preuve, reprises ci-dessous pour démontrer le sous-développement des sites miniers où exploitent ces entreprises chinoises en partenariat avec les coopératives sans contribuer même à la réhabilitation des routes.



Pour l'Institut pour la Gouvernance et éducation électorale
Ir. Patrice LWABAGUMA
Coordinateur